

Conditions générales de location Aqua Heaven

Nom client :	
Rue :	
Code postale + ville :	
Tél :	Date de naissance :

Art 1. Contenu du contrat

§1 Ces conditions générales sont d'application pour les contrats entre le bailleur – Aqua Heaven SPRL, Nerviersstraat 37, 3000 Louvain (compte bancaire KBC : IBAN BE23 4326 1787 5191 ; BICC/swift : KREDBEBB ou Aqua Heaven BXL SPRL, Indringingsweg 1B, 1800 Vilvorde, (compte bancaire ING : IBAN BE85 3350 5704 1706, BICC/swift : BBRUBEBB) (ci-après : 'Aqua Heaven') suivant la location de l'espace loué - et le locataire (ci-après : 'le client'). Aqua Heaven s'engage dans cet accord à fournir au client l'utilisation personnelle de ses espaces pour un certain temps et pour un certain prix.

§2 Chaque espace possède les facilités et les composantes suivantes: piscine, sauna, hammam, jacuzzi, douches froides et chaudes, endroit relaxant, minibar et décoration.

§3 Une réservation (ou une modification de la réservation) ne peut se faire que, soit par téléphone, soit en ligne. Une réservation, modification ou annulation par e-mail n'est pas valable.

Art. 2. Prix

§1 Le montant dû sera payé intégralement par le client avant le début de la location de l'espace sauf accord contraire.

§2 Le prix dépend du nombre de personnes et du nombre d'heures pour lequel un espace est loué. Sauf accord contraire entre Aqua Heaven et le client, les tarifs ci-dessous sont d'application pour les personnes de plus de 12 ans :

Prix valables à Vilvorde, Aqua Heaven BXL, Indringingsweg 1B :

# pers.	2 heures (€uro)	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures (€uro)	1 pers. 3 heures	4 heures (€uro)	1 pers. 4 uren	5 heures (€uro)	1 pers. 5 heures
2	164	82,00	60	224	112,00	284	142,00	344	172,00
3	216	72,00	75	291	97,00	366	122,00	441	147,00
4	264	66,00	84	348	87,00	432	108,00	516	129,00
5	300	60,00	95	395	79,00	490	98,00	585	117,00
6+7	342	57,00	108	450	75,00	558	93,00	666	111,00
8+9	400	50,00	128	528	66,00	656	82,00	784	98,00
10+11	480	48,00	150	630	63,00	780	78,00	930	93,00
12+13	540	45,00	156	696	58,00	852	71,00	1008	84,00
14+15	588	42,00	168	756	54,00	924	66,00	1092	78,00
16+17	624	39,00	176	800	50,00	976	61,00	1152	72,00
18+19	666	37,00	198	864	48,00	1062	59,00	1260	70,50
> 20	700	35,00	200	900	45,00	1100	55,00	1300	65,00

Prix valables à Louvain, Aqua Heaven, Nerviersstraat 37:

Sauna Exotique et Romain

# pers.	2 heures (€uro)	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures (€uro)	1 pers. 3 heures	4 heures (€uro)	1 pers. 4 heures	5 heures (€uro)	1 pers. 5 heures
2	140	70,00	56	196	98,00	252	126,00	308	154,00
3	189	63,00	69	258	86,00	327	109,00	396	132,00
4	236	59,00	80	316	79,00	396	99,00	476	119,00
5	270	54,00	90	360	72,00	450	90,00	540	108,00
6+7	300	50,00	102	402	67,00	504	84,00	606	110,00
8+9	360	45,00	120	480	60,00	600	75,00	720	90,00
10+11	400	40,00	130	530	53,00	660	66,00	790	79,00
12+13	420	35,00	144	564	47,00	708	59,00	852	71,00
14+15	434	31,00	154	588	42,00	742	53,00	896	64,00
16+17	448	28,00	160	608	38,00	768	48,00	928	58,00
18+19	468	26,00	180	648	36,00	828	46,00	1008	56,00
> 20	500	25,00	200	700	35,00	900	45,00	1100	55,00

Sauna Exotique et Romain

# pers.	2 heures (€uro)	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures (€uro)	1 pers. 3 heures	4 heures (€uro)	1 pers. 4 heures	5 heures (€uro)	1 pers. 5 heures
2	120	60,00	46	166	83,00	212	106,00	258	129,00
3	165	55,00	57	222	74,00	279	93,00	336	112,00
4	200	50,00	64	264	66,00	328	82,00	392	98,00

§3 Pour les réservations pendant les jours ouvrables jusque 18h vous recevez une réduction de 15 euros. Si vous faites vous-même votre réservation online vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire de 5 euros.

§4 Pour les enfants de moins de 5 ans l'entrée est gratuite. Pour les enfants entre 5 et 12 ans les tarifs sont comme suite :

- 1) 30 € par enfant pour 2 heures
- 2) 35 € par enfant pour 3 heures
- 3) 40 € par enfant pour 4 heures

§5 Aqua Heaven se réserve le droit de demander une caution que le client devra payer en espèces, avant d'entrer dans les espaces. Le client peut demander une preuve de cela. A la fin de la séance de sauna, celle-ci sera remboursée au client, déduction faite de tout dommage, frais ou consommation(s) par le client."

Art. 3. Acompte

§1 L'accord se réalise uniquement par le paiement d'un acompte après réservation. Cet acompte s'élève à la moitié de la somme totalement due sur base des tarifs de l'article 2.

§2 S'il se trouvent *plus* de 7 jours calendriers entre la date de réservation et la date de consommation, le client est obligé de payer cet acompte dans les 3 jours calendriers à compter de la date de réservation.

§3 S'il se trouvent *moins* de 7 jours calendriers entre la date de réservation et la date de consommation, le client est obligé de payer l'acompte le jour qu'il a effectué la réservation.

§4 Le client peut payer l'acompte de 4 façons différentes : soit par virement sur le numéro de compte mentionné dans art. 1 §1, soit sur place, soit en ligne (www.aquaheaven.be) avec la carte de crédit ou carte bancaire.

§5 Dans le cas mentionné dans art. 3 § 3 et si le client effectue le paiement par virement, il s'engage à envoyer immédiatement la preuve de paiement par fax au 016 295 113 (Louvain) ou au 02 270 17 55 (Vilvorde), ou par mail à l'adresse info@aquaheaven.be (Louvain) ou info@aquaheavenbxl.be (Vilvorde).

§6 L'acompte doit être payé en tout cas avant le début de la session. Aqua Heaven se réserve le droit d'annuler la réservation unilatéralement sans compensation si le client ne respecte pas une des conditions mentionnées dans cet article.

§7 Aqua Heaven ne rembourse pas les acomptes, sauf dans les cas suivants :

- 1) L'acompte du client n'a pas encore été reçu sur le compte de Aqua Heaven et le client n'a pas emporté de preuve de paiement au moment de la consommation, de sorte qu'il a dû payer la totalité du montant sur place ;
- 2) Aqua Heaven a dû annuler ou modifier la réservation unilatéralement à cause d'un défaut technique.

§8 Les acomptes seront remboursés au client sans intérêts au plus tard le 90^{ème} jour calendrier, à compter de la date de réception de l'acompte. Si l'acompte a été payé avec une carte de crédit, Aqua Heaven remboursera seulement le solde restant après déduction de la commission que Bank Card Company a déduite du montant payé.

§9 Aqua Heaven se réserve le droit d'annuler la réservation unilatéralement si selon la base de données de Aqua Heaven un client faisant défaut ait fait plus d'une réservation sans avoir payé d'acompte.

§10 Si le client ne paie pas à la fin de la session de sauna, un intérêt de 12€ sera dû de plein droit et sans mise en demeure à partir de la date de consommation, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire unique de 10 % du montant total.

§11 Lors du paiement de l'acompte, le client déclare être d'accord avec ces conditions générales, qui peuvent également être consultées sur www.aquaheaven.eu/public/conditions.pdf.

Art. 4. Annulation

§1 Si le client annule l'accord dans moins de 24 heures précédant la location, son acompte sera imputé comme frais d'administration, calculé à la moitié de la somme totalement due. Le client ne peut en aucun cas invoquer les cas de force majeure (p.ex. accidents, mauvais temps, maladie, décès, empêchement, etc.).

§2 Si le client annule l'accord avant un délai de 24 heures précédant la location, son acompte sera transformé en avoir et sera placé sur une liste d'attente d'Aqua Heaven pour offrir la possibilité au client de l'utiliser lors d'une prochaine réservation chez Aqua Heaven. Le client ne peut utiliser l'avoir que dans la succursale où il a payé l'acompte.

§3 Si le client transfère la réservation annulée à un client apporté par lui-même qui consomme la réservation premièrement faite, les §§ 1 et 2 ne sont pas d'application.

§4 Aqua Heaven peut annuler l'accord uniquement en cas de force majeure suite à un défaut technique. Le client aura à ce moment le choix entre le remboursement de l'acompte, ou le placement d'un avoir au nom du client sur le compte d'Aqua Heaven.

§5 Chaque acompte reste valable pendant une durée de 2 ans, soit à partir de la date de valeur lors du paiement par virement, soit à partir de la date de paiement en espèces chez Aqua Heaven. Après expiration de ce délai de 2 ans, l'acompte sera chargé comme frais d'administration. Ce délai ne peut en aucun cas être interrompu.

Art. 5. Devoirs de Aqua Heaven

§1 Aqua Heaven s'engage à procurer au client le plaisir tranquille de l'espace entier avec toutes ses facilités.

§2 Uniquement au cas où les facilités (jacuzzi, piscine, sauna, hammam ou douches dans l'espace) montrent un manquement grave, Aqua Heaven donnera au client une remise d'un maximum de 15,00 euros si le défaut s'est présenté pendant plus de la moitié de la durée de la séance de sauna. Par manquement grave, il est compris : le non-fonctionnement d'une facilité de sorte qu'elle est inadéquate pour l'utilisation à laquelle elle est destinée. Le client a l'obligation de notification immédiate du défaut.

Art. 6. Devoirs du client

§1 Après avoir fait la réservation, le client reçoit un mail de confirmation avec les détails de sa réservation. Le client est obligé de contacter Aqua Heaven immédiatement si ceci ne correspond pas avec la réservation qu'il a faite ou si le client n'a pas reçu le mail.

§2 Le client est obligé de remplir les données d'identité indiquées avec (*) sur ce contrat au début de sa réservation. Aqua Heaven se réserve le droit de contrôler ces données à l'aide de la carte d'identité du client. Si le client refuse de remplir les champs obligatoires, Aqua Heaven se réserve le droit de refuser la réservation.

§3 En approuvant ces conditions, le client est entièrement et solidairement responsable de tous dommages et dettes qui découlent de cet accord, qu'il s'agisse de sa propre erreur ou de celle d'un tiers pour qui il est responsable.

§4 Le client est obligé d'utiliser deux serviettes et une paire de tongues par personne dans les espaces. Ces articles peuvent être loués chez Aqua Heaven mais peuvent également être amenés par le client.

§5 Le client s'engage à être présent 15 minutes avant le début de la séance pour pouvoir lire attentivement cet accord. Il doit en tous cas respecter strictement l'heure de début selon l'horaire indiqué par Aqua Heaven. Le non-respect n'a pas d'influence sur le devoir de respecter l'heure de fin comme indiquée par Aqua Heaven et ne donne en aucun cas l'occasion de réclamer une indemnisation. Les cas de force majeure au titre du client sont expressément exclus et ne donnent en aucun cas le droit de remboursement.

§6 Le client s'engage à strictement respecter l'heure de fin et à avoir quitté l'espace à ce moment. Lors du non-respect de cette règle, Aqua Heaven demandera une indemnisation de 15 euros par 10 min.

§7 Le client a droit à un espace nettoyé, convenable et sans traces visibles de défauts, à moins qu'il ne fournisse la preuve du contraire. Dans ce dernier cas, il avertira immédiatement le personnel d'Aqua Heaven au début de la séance.

§8 Le client a l'obligation de rendre l'espace dans l'état dans lequel il l'a trouvé à son arrivée, à l'exception de l'état qui est la conséquence de l'utilisation normale des facilités.

§9 Il est absolument interdit au client de fumer dans l'espace, d'emporter sa propre boisson ou nourriture et d'utiliser des appareils électriques. Les ordures doivent être déposées dans les poubelles. Le non-respect de ces consignes donnera le droit à Aqua Heaven de facturer une indemnisation de 50,00 euros.

§10 Il est interdit au client de faire des photos de l'espace en vue de publication sans accord écrit d'Aqua Heaven.

§11 Dans l'espace il est obligatoire d'utiliser une serviette dans le sauna, de prendre une douche après l'utilisation du sauna ou du hammam et avant l'utilisation de la piscine, de se reposer sec dans les sièges, de respecter l'hygiène générale, de manger les repas à table, d'appuyer sur le bouton d'alarme rouge en cas de danger, de déclarer tous dommages causés et de dédommager ceux-ci. Il est également interdit de sauter ou de plonger dans la piscine ou dans le jacuzzi et d'emporter des animaux dans l'espace.

Art. 7. Les chèques cadeau

§1 Les chèques cadeau d'Aqua Heaven sont uniquement valables dans les succursales où ils ont été achetés et ils représentent une valeur ou un ensemble de services.

§2 Les chèques cadeau sont valables pendant 12 mois à partir de la date d'émission et ne sont pas remboursables ni prolongeable.

§3 L'entière du chèque cadeau doit être consommé pendant la séance. Un changement de biens et de services est possible en concertation avec le personnel d'Aqua Heaven.

Art. 8. Le vol, la responsabilité, l'ivresse, le comportement, la sécurité et la santé

§1 Aqua Heaven se réserve le droit d'interdire l'accès à l'espace à des clients en état d'ivresse ou qui présentent un comportement inapproprié, des clients pouvant mettre en danger leur propre sécurité ou santé ou celle d'autrui, ou de les écarter de l'espace avec l'imputation éventuel d'un dédommagement de 50,00 euros.

§2 Lors d'insubordination ou de vol, Aqua Heaven avertira immédiatement la police.

§3 Aqua Heaven n'est pas responsable d'accidents, ni de dommages qui seraient la conséquence de la perte d'objets ou d'autres dommages, à moins que ceux-ci ne soient causés par un manquement des installations d'Aqua Heaven. Il est l'obligation du client de verrouiller la porte.

§4 Le personnel d'Aqua Heaven a toujours le droit d'entrer dans l'espace durant la séance de sauna en cas de danger, même si le client n'a pas donné son accord.

§5 Aqua Heaven se réserve le droit de demander une ou plus de cartes d'identité par séance sauna et de les scanner digitalement.

Art. 9 A partir de 4 personnes

§1 Aqua Heaven se réserve le droit de rentrer dans l'espace sauna occupé par plus de 4 personnes pour garantir le respect des consignes comme mentionné dans les conditions générales et le règlement intérieur. Aqua Heaven prends la décision ultime à propos de ce contrôle et ne doit pas se justifier auprès du client.

§2 Aqua Heaven se réserve le droit de facturer 100 euro par infraction en cas de non-respect des consignes.

§3 Aqua Heaven se réserve le droit de terminer la séance sauna à tout moment en cas de non-respect des consignes sans remboursement ou compensation.

Art. 10. Juridiction et loi compétente

§1 Ces conditions sont d'application sur tous les accords conclus à partir du 11 juillet 2011.

§2 La loi Belge uniquement est d'application sur cet accord.

§3 En cas de contestation, les tribunaux compétents sont uniquement ceux de l'arrondissement judiciaire de Turnhout, notamment le tribunal de commerce à Turnhout, le tribunal de première instance à Turnhout ou la justice de paix du canton de Westerlo, suivant le cas qui se présente.

§4 Le client qui a réservé la session de sauna sera tenu responsable par Aqua Heaven.

Le client se déclare d'accord avec les conditions générales de location de Aqua Heaven après les avoir lues et approuvées. Une copie de ces consignes est à la disposition du client à la réception ou sur le site internet www.aquaheaven.eu/public/conditionsgenerales.pdf.

Fait à Vilvoorde,(date), précédée de « lu et approuvé ».

Aqua Heaven

Le client